

# Un monde en pleine tourmente

Fin 2017, quelque 71,4 millions de personnes — demandeurs d'asile, réfugiés, rapatriés, déplacés internes et apatrides — relevaient de la compétence du HCR dans le monde. Des millions de personnes avaient été déplacées au cours de l'année, fuyant la guerre, la violence et les persécutions dans différents pays, dont la République centrafricaine, la République démocratique du Congo (RDC), l'Iraq, le Myanmar, le Soudan du Sud et la République arabe syrienne (Syrie). En conséquence, le HCR a été appelé à répondre à une série de crises de déplacement, nouvelles ou récurrentes, ou qui s'aggravaient, et qui pour certaines d'entre elles prenaient de nouvelles et difficiles directions.

Nul ne pouvait croire que ces personnes, arrachées à leur foyer et poussées en dehors de leurs frontières, se déplaçaient volontairement, en quête d'une vie meilleure. Elles fuyaient pour rester en vie, se déplaçant de manière souvent désordonnée et improvisée, toutes abandonnant leurs biens derrière elles. Près des deux tiers d'entre elles sont restées déplacées à l'intérieur de leur propre pays, souvent sans la possibilité de se mettre en sécurité à l'étranger, parce que les frontières se fermaient et que les politiques d'admission restrictives étaient la norme. Dans le même temps, les crises prolongées restaient profondément ancrées. Il y a presque quarante ans que les réfugiés ont fui l'Afghanistan, et pourtant quelque deux millions d'entre eux sont encore accueillis dans les Républiques islamiques d'Iran et du Pakistan, et des centaines de milliers d'autres sont dispersés dans le monde.

Le HCR a donc été invité à répondre, avec les États, à une série de situations d'urgence nouvelles ou récurrentes au cours de l'année 2017. Les capacités de réserve, dont notamment les mécanismes de financement d'urgence, les déploiements de personnel, les ponts aériens pour transporter les articles de secours et les partenariats de réserve, ont été activées lorsque le HCR a déclaré

*Marjan, 60 ans, et sa petite-fille Jannat Ara, 7 ans (en rouge) attendent de recevoir de l'aide avec d'autres réfugiés Rohingyas au camp de Kutupalong au Bangladesh. Elles se sont enfuies du Myanmar il y a deux mois, avec quatre autres membres de leur famille.*

© HCR/Andrew McConnell

l'état d'urgence pour les déplacements provoqués par les crises en RDC, en Libye et au Myanmar. Des capacités d'urgence ont été maintenues au niveau régional ou national pour répondre à de nouveaux déplacements et des retours en Iraq, au Soudan du Sud, en Syrie, au Yémen et dans d'autres pays.

Les efforts destinés à répondre aux mouvements mixtes, en cherchant à assurer une protection et apporter des solutions aux réfugiés qui se déplacent le long de routes dangereuses, comme celle qui mène de l'Afrique subsaharienne à la Méditerranée centrale et au-delà, et celle qui traverse le Nord de l'Amérique centrale, constituaient également une priorité croissante conduisant le HCR à intensifier son partenariat avec l'Organisation internationale pour les migrations et d'autres entités.

Les faiblesses croissantes de la coopération internationale et l'impuissance grandissante des responsables politiques à prévenir, atténuer et résoudre les conflits, sont restées prédominantes. Parmi les millions de personnes déracinées, seul un petit nombre ont pu regagner leur foyer à la suite de la résolution internationale effective d'un conflit ou d'une stabilisation progressive. Les réfugiés et les déplacés internes qui sont rentrés l'ont fait dans des conditions qui étaient loin d'être idéales, se trouvant à leur retour dans des situations caractérisées par un cadre de vie difficile, la destruction et des risques incessants. Parallèlement, les insuffisances observées dans la coopération et la solidarité internationales ont affaibli la réponse globale aux flux de réfugiés, tandis que les mesures unilatérales, État par État, prédominaient, sur fond de politisation croissante de la problématique des réfugiés au niveau national, régional et international.

Pendant que ces tristes événements se succédaient, les pays et les communautés d'accueil continuaient à offrir protection et assistance, en dépit des pressions souvent importantes exercées sur leurs infrastructures et leurs services, et malgré la diminution du soutien international. La majorité des pays proches des zones de conflit ont gardé leurs

frontières ouvertes et ont continué à recevoir des réfugiés, exprimant ainsi de manière très concrète leur attachement aux normes internationales de protection et aux valeurs humanitaires.

Plus loin, le tableau était plus contrasté. Dans de nombreuses parties du monde, les préoccupations légitimes de la population en matière de sécurité, d'économie et d'identité ont été dénaturées, et les idées fausses au sujet de la nature, de la composition et de l'impact des flux de réfugiés ont été soigneusement entretenues par des politiciens irresponsables. Les droits des réfugiés ont été affaiblis et leur protection amoindrie — parfois par des États qui se faisaient traditionnellement les champions de la protection des réfugiés.

### Un nouveau modèle de changement

Et pourtant, en dépit — ou peut-être en raison — de ces nombreux défis, les principes et les approches exposés dans le Cadre global d'action pour les réfugiés (CRRF), adopté au titre de la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants, ont suscité une puissante dynamique. Aujourd'hui appliqué dans 13 pays et dans deux modèles régionaux, et décrit plus en détail au fil de ce Rapport global, le Cadre incite à accorder une attention plus soutenue au rôle des pays et des communautés d'accueil, et pousse la communauté internationale à reconnaître de plus en plus la nécessité de les soutenir davantage. Le pacte global sur les réfugiés, qui doit être adopté par l'Assemblée générale à la fin de l'année 2018, étaiera le CRRF par un programme d'action destiné à guider son application.

L'application du CRRF a d'ores et déjà permis d'accomplir des progrès notables. Les réformes politiques et législatives, les pratiques inclusives et ouvertes et les mesures visant à élargir l'accès des réfugiés aux systèmes nationaux de santé et d'éducation sont décrites plus en détail dans cette publication, en particulier dans le chapitre *Élargir les partenariats*. En insistant sur le renforcement de la résilience et de

l'autonomie, en mettant les réfugiés en relation avec les opportunités existantes et en encourageant leur inclusion dans les sociétés et les économies des pays d'accueil, le nouveau modèle d'action global provoque un véritable changement. La liste des pays d'accueil qui adoptent des politiques et des pratiques conformes à la vision exprimée dans la Déclaration de New York, s'allonge — et cette générosité et cette ouverture doivent être soutenues.

Le HCR a également accompli des progrès importants, en ce qui concerne le resserrement des liens entre les organisations humanitaires et les partenaires de développement et autres agences bilatérales, afin de soutenir les pays et les communautés d'accueil et de renforcer la résilience des réfugiés ainsi que la recherche de solutions, même en l'absence de progrès significatifs dans le règlement des conflits. Ces efforts sont également alignés sur les réformes du système de développement et de l'architecture de paix et de sécurité des Nations Unies, actuellement entreprises sous la conduite du Secrétaire général.

Par son leadership fort, la Banque mondiale a continué en 2017 à jouer un rôle moteur dans le changement — en particulier au moyen du sous-guichet pour les pays à revenu intermédiaire qui accueillent des réfugiés et du Mécanisme mondial de financement concessionnel de l'Association internationale de développement (IDA18). Un nombre croissant d'institutions bilatérales et multilatérales ont également fait des progrès importants. La Direction générale de la coopération internationale et du développement de la Commission européenne, par exemple, effectue des investissements considérables pour soutenir le déploiement du CRRF dans la Corne de l'Afrique et en Amérique centrale, ainsi que pour répondre aux déplacements forcés en Asie. D'autres agences bilatérales de développement, notamment celles de l'Allemagne, du Danemark, du Japon, de la République de Corée et du Royaume-Uni, se sont également déjà engagées.

Comme décrit dans ce Rapport global, les nouveaux modes d'utilisation des ressources, ciblés sur la prise en charge des besoins à plus long terme des réfugiés et de ceux qui les accueillent, ont pris davantage d'importance en 2017, dans les domaines de l'éducation, de l'emploi et de l'environnement. Dans le cadre d'une collaboration avec un éventail d'acteurs beaucoup plus large que par le passé, des mesures importantes ont été prises pour favoriser l'inclusion financière et l'accès des réfugiés à l'emploi. Parmi ces mesures, citons des modifications des politiques, la mise en place de nouveaux mécanismes de financement, l'engagement croissant de toute une série d'ONG, d'entités de la société civile, de municipalités et d'organisations confessionnelles, ainsi que l'implication du secteur privé.

Le HCR travaille en étroite collaboration avec les partenaires de développement et les gouvernements pour accélérer l'application des instruments et des ressources mis à disposition, mais il faudra un certain temps pour que les effets du modèle d'action global se fassent sentir. Et même lorsque des résultats tangibles commenceront à apparaître, montrant que cette nouvelle approche peut changer les choses, l'action humanitaire continuera de jouer un rôle central dans la réponse au déplacement forcé — notamment au début des crises.

Certains aspects du modèle nécessitent davantage d'investissements et d'actions plus concrètes pour se réaliser pleinement. En 2017, le nombre de places de réinstallation a considérablement diminué, pour atteindre environ 75 200, soit à peine 54 pour cent des places disponibles en 2016. Pourtant, la réinstallation reste une solution importante, aussi bien pour les personnes concernées que comme expression concrète du partage de la charge et des responsabilités. Un certain nombre de pays s'efforcent actuellement d'élargir leurs programmes de réinstallation, et d'étendre le nombre de pays de réinstallation en fournissant un appui aux pays de réinstallation émergents. Il importe de soutenir ces efforts.

Le manque de solutions dans le contexte actuel, caractérisé par la prolifération des conflits, est particulièrement inquiétant. L'attention considérable accordée aux solutions, notamment au rapatriement volontaire, dans les deux versions régionales du CRRF appliquées à ce jour — dans le contexte de la situation somalienne dans la Corne de l'Afrique et dans le Cadre global pour la protection et les solutions aux Amériques — est donc des plus appréciables. Les travaux actuellement entrepris pour élaborer et mettre en œuvre le pacte global sur les réfugiés feront davantage de place à ces efforts.



Le Haut Commissaire des Nations Unies, Filippo Grandi, prend des selfies avec de jeunes réfugiés somaliens au camp de réfugiés de Dadaab au Kenya qui viennent de recevoir des bourses de l'Entraide universitaire mondiale du Canada.

La campagne #J'Appartiens (#IBelong), visant à mettre fin à l'apatridie, est restée une priorité institutionnelle en 2017. La réduction des cas d'apatridie a progressé sensiblement dans différents pays, notamment dans la Fédération de Russie, aux Philippines, au Tadjikistan et en Thaïlande, et des réformes politiques et législatives ont été adoptées dans un certain nombre d'États. Le Burkina Faso et le Luxembourg ont tous deux adhéré à la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie. Les objectifs de développement durable (ODD) ont donné un élan supplémentaire à cette action, en particulier l'ODD 5, qui appelle à mettre fin à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles dans le monde

entier, et l'ODD 16.9, qui appelle à garantir à tous une identité juridique, notamment par l'enregistrement des naissances.

### Le HCR dans les années à venir

En janvier 2017, nous avons publié les Orientations stratégiques du HCR, destinées à guider de manière claire notre travail au cours de la période de 2017 à 2021, dans un contexte en pleine mutation, marqué par l'aggravation des crises de déplacement et les opportunités importantes qui se présentent et se présenteront pendant la préparation du pacte global sur les réfugiés et après. Elles s'articulent autour d'orientations principales, consistant à protéger, répondre, inclure, responsabiliser et résoudre.

Au cours de l'année 2017, nous avons pris un certain nombre de mesures afin de mener les indispensables transformations qui nous permettront de poursuivre ces objectifs de manière plus efficace, plus souple et plus responsable.

Ces initiatives de réforme comprenaient une étude indépendante sur la conception, la structure et les processus de fonctionnement de notre Siège. Celle-ci présente des arguments convaincants en faveur de changements qui doivent nous permettre de rester une organisation dynamique et orientée vers le terrain. Ses recommandations sont mises en œuvre par une équipe chargée du changement et ont déjà donné lieu à la création d'une nouvelle Division pour la résilience et les solutions, à des modifications dans la gestion et la coordination de notre collaboration avec nos partenaires, nouveaux et traditionnels, et à d'autres mesures.

Nous avons fait des investissements importants pour renforcer l'intégrité de nos opérations, notamment par des réformes de nos systèmes de contrôle, et pour poursuivre notre politique de tolérance zéro à l'égard de l'exploitation et des violences sexuelles, ainsi que du harcèlement sexuel. Nous avons élaboré l'initiative « Gestion des risques 2.0 » — une nouvelle approche ambitieuse visant à gérer les risques, à s'attaquer aux

causes profondes de la corruption et de la fraude et à améliorer l'exécution des programmes, qui est actuellement déployée dans des opérations clés.

Nous avons entrepris une réforme en profondeur de nos systèmes de gestion des ressources humaines et publié en août 2017 une nouvelle politique en matière de recrutement et d'affectations, visant à nous doter d'un personnel flexible et hautement qualifié, ayant le profil, les compétences et l'expertise nécessaires, et accordant toute l'attention voulue à l'inclusion, à la diversité et à l'égalité hommes-femmes.

Nous avons effectué une première série d'investissements pour renforcer notre capacité en matière de données sur les réfugiés et les communautés d'accueil, et nous sommes parvenus avec la Banque mondiale à un accord pour mettre en place un nouveau centre de données commun, qui travaillera également sur les données concernant les apatrides.

Nous nous sommes également efforcés d'améliorer notre engagement auprès des déplacés internes et avons entrepris de reconfigurer notre système de gestion axée sur les résultats, en l'intégrant avec une nouvelle approche pluriannuelle et de partenariats multiples.

### Mobiliser les ressources et diversifier les soutiens

Compte tenu des besoins croissants, nous avons été encouragés par le solide niveau de financement que nous sommes parvenus à maintenir en 2017, obtenant plus de 3,9 milliards de dollars de nouvelles contributions, une somme à peine inférieure à celle reçue en 2016, bien que pour un budget plus élevé. Les engagements pris lors de la conférence des donateurs organisée à Genève en décembre 2017 pour les contributions 2018 et pour les engagements pluriannuels, ont atteint près d'1 milliard de dollars pour la première fois de notre histoire, ce qui témoignait de la confiance accordée au HCR et à sa ligne de conduite.

Nous avons également noté l'engagement croissant des acteurs du secteur privé, notamment des entreprises, des philanthropes et des fondations, non seulement en tant que donateurs, mais aussi en tant que participants actifs, susceptibles d'apporter une expérience précieuse en termes d'emploi, de formation et d'énergies renouvelables, ainsi que dans d'autres domaines. Il convient également de souligner l'intérêt et l'implication des municipalités et des maires, qui interviennent en première ligne pour accueillir les réfugiés mais aussi pour les intégrer, en particulier dans les pays industrialisés. À titre d'exemple, les institutions sportives comme le Comité international olympique jouent un rôle important en contribuant à l'inclusion des réfugiés, en donnant de l'espoir et en rapprochant les communautés.

### Relever le défi

Le modèle d'action global et le pacte mondial sur les réfugiés à venir sont des instruments concrets, efficaces, de multilatéralisme en action, ancrés dans un engagement pratique qui peut servir de point de ralliement pour la protection des réfugiés et la recherche de solutions à leur situation, fondées sur les principes et les normes du régime international d'asile. Pour fonctionner efficacement, ils doivent bénéficier de ressources, notamment financières, de compétences techniques et d'un appui politique.

Au cours de l'année 2017, le nouveau modèle a bénéficié du soutien résolu et croissant d'une série d'États ayant des capacités et des caractéristiques différentes, ainsi que de donateurs nouveaux et traditionnels. Il sera essentiel de maintenir et d'intensifier ce soutien tout au long de l'année 2018 et au-delà, si l'on veut que les engagements politiques de haut niveau, pris dans la Déclaration de New York, se traduisent par des changements réels dans la vie des réfugiés et des personnes déplacées dans le monde.

# L'Envoyée spéciale

Cette année a été marquée par un moment fort dans la relation du HCR avec son Envoyée spéciale, Angelina Jolie. Renouvelant son contrat d'Envoyée spéciale à l'occasion d'une visite au Siège, au terme de 17 années de collaboration avec le HCR, Angelina Jolie a réaffirmé son engagement à l'égard des réfugiés à travers le monde et a expliqué combien elle était fière de travailler aux côtés du HCR. Évoquant les nombreuses difficultés auxquelles l'organisation et la communauté humanitaire dans son ensemble étaient confrontées, l'Envoyée spéciale a déclaré à ses collègues du HCR : « Je suis avec vous, et pas seulement pour la durée de mon contrat. Vous et moi c'est pour la vie. Lorsqu'on commence à travailler avec le HCR, il n'est plus question de le quitter ».

À Genève, Angelina Jolie a prononcé un discours lors de la réunion annuelle de la Fondation Sergio Vieira de Mello. Dans son intervention, intitulée « Pour la défense de l'internationalisme », elle a exhorté les gouvernements à s'engager de nouveau et plus fermement en faveur de la diplomatie et des Nations Unies, affirmant : « il n'y pas de raccourci pour parvenir à la paix et à la sécurité, et pas de

substitut aux efforts longs et laborieux qu'il faut accomplir pour mettre fin aux conflits, faire prévaloir les droits de l'homme et renforcer l'état de droit ». Elle a mis en garde contre les dangers d'un « nationalisme étriqué déguisé en patriotisme » et appelé les citoyens à « entretenir la flamme de l'internationalisme », ajoutant : « un monde dans lequel nous nous affranchirons de nos responsabilités globales sera un monde qui produit davantage d'insécurité, de violence et de danger, pour nous comme pour nos enfants ».

Lors de son allocution, elle a également abordé les questions du populisme, de la pauvreté et du racisme, en encourageant l'auditoire à rester fidèle aux idéaux et aux buts des Nations Unies : « J'espère que nous pouvons tous, tant que nous sommes, décider d'être une génération qui renouvelle l'engagement pris par les Nations Unies, celui d'unir nos forces pour maintenir la paix et la sécurité, de favoriser le progrès social et d'instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande ». Elle a appelé les individus à jouer leur rôle au niveau international, à faire le bien au sein de leur collectivité et à poursuivre l'œuvre



Angelina Jolie et Filippo Grandi, Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, lors de la signature du nouveau contrat de l'Envoyée spéciale.



En juin 2017 : l'Envoyée spéciale du HCR, Angelina Jolie coupe un gâteau avec des adolescentes réfugiées dans le foyer géré par l'ONG RefuSHE, qui met en œuvre un projet d'autonomisation à Nairobi au Kenya.

entreprise par M. Vieira de Mello et par d'autres collaborateurs des Nations Unies. « Faire ne serait-ce qu'une petite partie du bien qu'il a accompli, s'atteler à l'œuvre qu'il a laissée inachevée, dans la mesure de ses propres moyens, serait une noble tâche pour n'importe lequel d'entre nous. »

C'est dans cet esprit que l'Envoyée spéciale a célébré la Journée mondiale du réfugié en 2017 : à Nairobi au Kenya, elle a rendu visite à des adolescentes réfugiées qui vivent dans un foyer géré par RefuSHE, une ONG qui comble un manque important dans la

protection et l'accompagnement des jeunes filles. Ces adolescentes ont fui l'extrême violence ou les persécutions au Burundi, en République démocratique du Congo (RDC), au Rwanda, en Somalie et au Soudan du Sud. Presque toutes ont subi des violences sexuelles et de genre. Comme les possibilités de réinstallation sont limitées, l'objectif principal de RefuSHE est d'aider les réfugiées à s'intégrer pleinement dans la communauté kényane. C'était la troisième visite de l'Envoyée spéciale au Kenya, où sont accueillis des centaines de milliers de réfugiés originaires des pays voisins.

« Plus de la moitié des réfugiés et des personnes déplacées dans le monde sont des femmes et des enfants. Notre manière de les traiter est une mesure de notre degré d'humanité en tant que nations. »

— Angelina Jolie, Envoyée spéciale du HCR

# PRIORITÉS STRATÉGIQUES GLOBALES 2016-2017

Les Priorités stratégiques globales (PSG) de l'exercice biennal 2016-2017 établissent les domaines importants où le HCR a entrepris des efforts ciblés pour améliorer la protection et le bien-être des personnes relevant de sa compétence et la recherche de solutions. Les PSG se subdivisent en deux catégories : une série de priorités opérationnelles pour les opérations sur le terrain, et une série de priorités d'appui et de gestion, qui portent sur les activités essentielles au bon fonctionnement de l'organisation.

Les PSG opérationnelles ont guidé l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie globale et des plans annuels du HCR et orienté les discussions stratégiques entamées sur le terrain avec les partenaires et les autorités nationales pour hiérarchiser les activités. Tout au long de l'année, les progrès accomplis par rapport aux objectifs ont été suivis attentivement et des mesures

correctives ont été prises lorsque c'était nécessaire. Des modifications ont été apportées afin de mieux faire cadrer un certain nombre de PSG avec les objectifs de développement durable (ODD) présentés dans l'Agenda 2030 pour le développement durable, par exemple dans les domaines de l'égalité entre les sexes, de la santé, de l'éducation, des moyens de subsistance, ainsi que de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène (WASH). Sur le terrain, le HCR a continué à prendre une part active dans les discussions nationales sur les ODD afin de promouvoir l'inclusion des personnes relevant de sa compétence dans les plans nationaux.

Les PSG d'appui et de gestion ont orienté le travail des collaborateurs du Siège et des bureaux régionaux qui soutiennent le personnel de terrain en assurant le contrôle, en élaborant des politiques et en fournissant un appui opérationnel. En 2017, les PSG d'appui

et de gestion consistaient à consolider la gestion financière et la gestion des programmes, à offrir un appui et des directions stratégiques sur les questions de protection, à améliorer la réponse d'urgence du HCR, à donner au HCR des moyens plus solides pour assurer un encadrement et une coordination efficaces des opérations complexes ainsi qu'à augmenter les possibilités de perfectionnement du personnel.

## RÉALISATIONS

Les efforts ciblés sur les principaux domaines couverts par les PSG ont produit des résultats encourageants en 2017, de nombreuses opérations ont fait état d'améliorations dans la situation des personnes relevant de la compétence du HCR. Les efforts soutenus de plaidoyer et l'appui technique proposé ont entraîné des changements constructifs dans les lois et les politiques qui ont une incidence directe sur la vie des réfugiés, des déplacés internes et des apatrides. Pour faciliter ces changements, le HCR a renforcé les capacités d'intervenants clés, notamment des autorités gouvernementales et des organisations de la société civile, et a aidé les autorités nationales à élaborer des lois et des politiques en offrant des avis et des conseils juridiques.

Le HCR a continué à renforcer les processus d'enregistrement et la collecte de données de qualité, y compris biométriques. Le système biométrique de gestion de l'identité (BIMS) a été déployé dans 17 opérations supplémentaires, avec pour résultat l'enregistrement biométrique à ce jour de 4,4 millions de personnes relevant de la compétence du HCR dans 48 opérations. Le HCR et ses partenaires ont également poursuivi leur action de sensibilisation, soulignant l'importance de l'enregistrement des naissances pour garantir les droits des enfants.

En collaboration avec ses partenaires, le HCR s'est efforcé de prévenir les violences sexuelles et de genre et d'y répondre, et a eu recours à des campagnes massives de sensibilisation et d'information, ainsi qu'à des formations ciblées de responsables communautaires et de groupes influents, comprenant notamment des jeunes et des hommes. L'organisation a continué à plaider pour que les enfants réfugiés soient inclus dans les systèmes nationaux d'éducation et dans les services nationaux de protection de l'enfance.

Le HCR s'est attaché à réduire le coût et l'empreinte environnementale des systèmes d'approvisionnement en eau en installant des dispositifs de pompage fonctionnant à l'énergie solaire.

## LES PROGRÈS RÉALISÉS EN 2017 | PSG OPÉRATIONNELLES

### ENVIRONNEMENT FAVORABLE DE PROTECTION

- Des changements législatifs visant à renforcer la protection des demandeurs d'asile et des réfugiés ont été enregistrés dans 27 pays.
- Des améliorations dans les législations et politiques nationales sur les déplacés internes ont été enregistrées dans 10 pays.
- 12 pays ont modifié leur législation sur la nationalité afin de prévenir plus efficacement l'apatridie ou de protéger les droits des apatrides.
- Un certain nombre d'États ont pris des mesures importantes pour accorder la nationalité aux apatrides, si bien que quelque 56 500 apatrides ont acquis une nationalité ou vu leur nationalité confirmée.

### PROCESSUS ÉQUITABLE DE PROTECTION ET D'ÉTABLISSEMENT DE DOCUMENTS

- Dans 64% des 53 situations examinées, le niveau de délivrance des certificats de naissance est resté équivalent ou a augmenté.
- Dans 81% des 96 situations examinées, le niveau d'enregistrement individuel a été maintenu ou s'est accru.

### SÉCURITÉ FACE À LA VIOLENCE ET L'EXPLOITATION

- 85% des 104 situations examinées ont amélioré ou maintenu la fourniture d'un soutien aux personnes connues ayant survécu aux violences sexuelles et de genre.
- 79% des 70 situations examinées ont signalé une plus grande participation communautaire à la prévention des violences sexuelles et de genre et à la protection des survivants.
- 65% des 74 situations examinées ont signalé une amélioration ou le maintien du nombre de mineurs isolés étrangers pour les lesquels une procédure de détermination de l'intérêt supérieur de l'enfant a été débutée ou achevée.
- 71% des 44 situations examinées ont signalé une augmentation de l'accès non discriminatoire aux services sociaux et aux services sociaux nationaux de protection de l'enfance.

### BESOINS ET SERVICES ESSENTIELS

- 62% des 98 camps ou zones d'installation ayant fait l'objet d'une enquête ont atteint la norme standard du HCR en matière de malnutrition aiguë.
- Dans l'ensemble des 135 sites suivis, les normes du HCR relatives au taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (< 1,5/1 000/mois) ont été satisfaites.
- 61% des 70 situations suivies ont maintenu ou amélioré le pourcentage des ménages vivant dans des logements convenables.
- 85% des 46 situations suivies ont maintenu ou amélioré le niveau d'approvisionnement en eau des sites.

### AUTONOMISATION ET AUTOSUFFISANCE DES COMMUNAUTÉS

- 53% des 58 situations examinées ont maintenu ou accru la participation des femmes dans les structures de gestion.
- 48% des 65 situations suivies ont signalé une amélioration du niveau d'acceptation de la présence des réfugiés par les communautés locales.
- 84% des 38 opérations examinées ont fait état d'une augmentation du nombre de personnes âgées de 18 à 59 ans employées à titre indépendant ou ayant leur propre entreprise.
- 63% des 96 situations suivies ont maintenu ou augmenté le taux d'inscription des enfants en âge scolaire dans le primaire.

### SOLUTIONS DURABLES

- 54% des 42 situations suivies ont signalé des améliorations en matière d'intégration locale.
- 79% des 42 situations examinées ont apporté un soutien au retour volontaire des réfugiés dans la sécurité et la dignité lorsque les conditions le permettaient.

L'utilisation accrue de l'énergie solaire pour le pompage de l'eau dans 19 opérations a permis de réduire jusqu'à 80 pour cent le coût de l'approvisionnement en eau, principalement grâce aux économies réalisées sur le coût du combustible.

Des progrès ont également été constatés dans l'amélioration des relations entre les populations déplacées et les communautés d'accueil. En travaillant avec les comités pour la coexistence pacifique, le HCR a exécuté des projets d'appui communautaire pour renforcer la cohésion sociale et a répondu aux besoins communs des communautés locales et des personnes déplacées. Dans le cadre de ces projets, le HCR a eu recours à des activités sociales, récréatives et d'appui aux moyens de subsistance pour consolider les relations entre les déplacés et les membres des communautés locales, pour favoriser l'intégration et accroître l'autonomie.

## DÉFIS

Les difficultés qui ont entravé les progrès dans certains domaines prioritaires étaient le plus souvent liées au défi d'assurer une réponse complète avec des ressources budgétaires limitées et à la nécessité de privilégier certaines interventions par rapport à d'autres. Les besoins, en augmentation globale dans la plupart des pays où le HCR était présent, ont largement excédé les ressources disponibles. En raison des ressources limitées, l'aide alimentaire et nutritionnelle a été réduite et l'insécurité alimentaire a augmenté. Environ 3,3 millions de réfugiés ont reçu une aide alimentaire inférieure aux normes acceptables (sur la base de 2100 kcal/personne/jour).

En dépit des progrès importants réalisés en 2017, le HCR a eu des difficultés, comme les années précédentes, à promouvoir l'égalité et à assurer la participation active des femmes et des filles dans les processus de prise de décision et dans les structures d'encadrement. Dans un certain nombre d'opérations, les attitudes sociales entravant la participation des femmes et des filles aux

structures d'encadrement étaient courantes. Les efforts déployés pour surmonter ces obstacles progressent avec lenteur car les croyances et les rôles sociaux profondément ancrés nécessitent des changements très progressifs. Il a également été difficile d'assurer l'accès à l'assistance et aux services essentiels du fait de l'augmentation du nombre de personnes qui se déplacent ou vivent en milieu urbain.

À cet égard, les opérations ont eu des difficultés à appliquer des procédures de détermination de l'intérêt supérieur de l'enfant, en raison du nombre limité de services spécialisés et de l'absence d'options alternatives de prise en charge communautaire de qualité pour les mineurs réfugiés isolés, en particulier pour les adolescents.

Si le HCR a accompli des progrès importants dans l'amélioration de l'inclusion financière des réfugiés et dans la promotion de leur droit au travail, les cadres juridiques existants et certains obstacles pratiques, comme les taux élevés de chômage et de pauvreté observés dans de nombreux pays d'accueil, ont continué d'entraver l'accès à l'emploi sûr et durable pour de

nombreuses personnes relevant de la compétence du HCR. L'organisation a continué à recommander aux États d'accorder aux réfugiés le droit au travail et a renforcé ses partenariats, notamment avec les acteurs du développement et le secteur privé, afin d'élargir l'accès aux opportunités d'emploi pour les personnes relevant de sa compétence.

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Un résumé des progrès accomplis par rapport aux PSG du HCR en 2017 est présenté ci-dessous. Des exemples supplémentaires sont mis en évidence dans cette publication. Les réalisations obtenues et les défis rencontrés dans tous les domaines visés par les PSG en 2017 sont détaillés dans le rapport d'avancement publié sur le site internet Global Focus (voir le QR Code ci-dessous). Le rapport présente les progrès accomplis au regard de chaque PSG, indique les points forts des opérations sur le terrain et offre des informations sur les initiatives globales et régionales qui ont permis de renforcer et de compléter les mesures prises.



## LES PROGRÈS RÉALISÉS EN 2017 | PSG D'APPUI ET DE GESTION

### GESTION FINANCIÈRE

- Le HCR a achevé la mise à niveau de son système de planification des ressources de l'organisation basé sur les bonnes pratiques et les standards, qui aboutira à une amélioration de l'efficacité opérationnelle globale.
- L'organisation a davantage renforcé sa capacité en matière de gestion financière en adoptant de nouvelles directives, méthodes et des opportunités avancées d'apprentissage.
- Les états financiers pour l'année 2017 ont été préparés, conformément aux normes IPSAS.

### PROTECTION INTERNATIONALE

- Le HCR a fourni des orientations, des conseils juridiques et un appui opérationnel aux opérations et aux États, notamment sur les obligations juridiques et les droits individuels.
- En appui à la campagne #J'Appartiens (#IBelong) visant à mettre fin à l'apatridie d'ici à 2024, le HCR a publié un certain nombre de nouvelles orientations, notamment un guide sur les programmes visant à lutter contre l'apatridie, un document sur les bonnes pratiques en matière d'enregistrement des naissances pour la prévention de l'apatridie, et un document sur les objectifs de développement durable et la lutte contre l'apatridie.

### TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

- Le HCR a renforcé la sécurité par la mise en œuvre d'un programme de sécurité informatique et a renforcé la cybersécurité et la protection des données des personnes relevant de sa compétence.
- Pour la première fois, le HCR a mobilisé le secteur des télécommunications d'urgence pour les réfugiés qui lui permet, dans le cadre du modèle de coordination pour les réfugiés dans les situations d'urgence, de coordonner l'apport de la connectivité Internet et les services de communications sur la sécurité à la communauté humanitaire élargie.

### COORDINATION

- Les trois groupes sectoriels globaux de la protection, de la coordination et gestion des camps et des abris ont guidé et appuyé les membres des groupes sectoriels et les coordonnateurs de terrain dans plus de 20 opérations, dont notamment par le déploiement d'effectifs supplémentaires et de spécialistes techniques.

### GESTION DES PROGRAMMES

- Le guide du HCR sur l'évaluation des besoins a été publié, accompagné par une série de mesures pour améliorer l'évaluation conjointe en termes d'analyses dans le contexte interorganisations et au sein de ses opérations.
- Quelque 8 millions de personnes ont été assistées avec des aides en espèces dans 94 pays. L'organisation a fourni un appui technique à 57 pays-opérations et 5 bureaux régionaux en mettant en œuvre des programmes d'interventions en espèces.

### PRÉPARATION ET RÉPONSE AUX SITUATIONS D'URGENCE

- Une assistance vitale a été fournie à 1,2 millions de déplacés avec des articles de secours essentiels.
- Le HCR a formé 1 350 membres du personnel et partenaires sur la préparation et réponse aux urgences, notamment à travers des séminaires sur la gestion de l'urgence, l'encadrement de la gestion de programme d'urgence et des formations et les situations d'urgence parmi d'autres.
- Une nouvelle politique sur la préparation et la réponse aux situations d'urgence a été publiée. Cette politique améliore et simplifie le recours aux moyens humains, financiers et matériels et met l'accent sur les partenariats et l'inclusion.
- Plus de 62 missions d'appui à la sécurité ont été effectuées, dont notamment dans les opérations d'urgence en Angola, Bangladesh, Iraq et Ouganda.

### MOBILISATION DES RESSOURCES

- Le niveau du soutien des donateurs reçu par le HCR a atteint plus de 3,9 milliards de dollars, avec des revenus du secteur privé s'élevant à 400 millions de dollars.
- La campagne du HCR intitulée #Aveclesréfugiés, qui vise à susciter une solidarité publique mondiale avec les réfugiés, a compté plus de 15 millions d'actions de solidarité en faveur des réfugiés. Ce soutien a notamment pris la forme de 1,8 million de signatures de la pétition lancée par la campagne.
- Le Comité exécutif s'est accru passant de 98 à 101 États membres, ce qui démontre l'intérêt global croissant et le soutien au travail du HCR.

### RESSOURCES HUMAINES

- Le HCR a continué son travail pour s'assurer que l'organisation bénéficiait d'un personnel au profil diversifié et atteignait une parité de genre.
- De nombreux programmes de certifications et formations techniques spécialisées ont été lancés, dont notamment un programme sur la gestion, les ressources humaines et la gestion logistique, et 30 programmes d'apprentissage clés ont été proposés à plus de 4 000 membres du personnel.